

UNE FORCE POUR LA SOCIÉTÉ

MOT DU PRÉSIDENT



En ce début de la nouvelle année 2018, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année, santé, joie, amour et résolution!

Le début de ce triennat m'interpelle quant à la relève.

J'ose espérer que plus de membres s'impliquent dans les divers comités afin d'assurer le bon fonctionnement de notre secteur. Cette situation est un problème dans plusieurs secteurs de l'AREQ de l'île de Montréal.

« Engagement » l'un des 3 slogans de notre congrès. Un secteur vivant dépend essentiellement du nombre de gens qui s'impliquent. C'est un cri du cœur.

Je vous invite à participer aux activités proposées par la région. L'une d'elles « occupons-nous de nos affaires » se déroulera au Carlton toute une journée, le 24 janvier 2018. Des sujets de l'heure seront abordés.

Au nom du conseil sectoriel, il nous fait toujours plaisir de voir nos fidèles membres, mais aussi ceux que l'on n'a pas rencontrés depuis un certain temps.

André Weber
Président

FONDATION LAURE GAUDREULT

Le mercredi 8 novembre dernier avait lieu l'assemblée générale de la Fondation Laure Gaudreault, suivie du dîner-bénéfice. Les postes à la vice-présidence et de trésorier était en élection. Richard Cardinal, président du secteur Anjou-Saint-Léonard a été élu vice-président et Micheline Jalbert a été élue au poste de trésorier. 75 personnes ont participé à l'assemblée générale.

125 personnes ont participé au dîner-bénéfice, dont neuf provenaient du secteur Angrignon. Le dîner-bénéfice a permis d'amasser une somme d'environ 3 000 \$. Ce montant s'ajoutera au montant accumulé lors de la campagne de financement organisée par le conseil régional de la région de Montréal. Cette campagne a permis d'accumuler près de 14 000 \$. Il ne faut pas oublier que le secteur Angrignon propose quatre organismes de la région afin de recevoir une subvention de la fondation.

Merci à toutes les personnes qui envoient un don à la FLG.

Jacques Morrissette
Responsable FLG, secteur Angrignon

UNE FORCE POUR LA SOCIÉTÉ

COMITÉ SECTORIEL



PRÉSIDENT

André Weber
514 705-6062
ginette_bel@hotmail.com



1ER VICE-PRÉSIDENT

Jean-Claude Duclos
514 766-9632
jcmtl@securenet.net



2E VICE-PRÉSIDENT

Jacques Morrissette
514 882-5999
morja@aei.ca



SECRÉTAIRE

Jocelyne V. Bourque
514 368-4535
vinet.jocelyne@sympatico.ca



TRÉSORIER

Réjean Riel
450 444-0111
rejeanriel@hotmail.com



1ER CONSEILLER

Richard Languérand
450 704-3241
lanrick_5@videotron.ca



2E CONSEILLÈRE

Nicole Thomas
450 444-0111
rejeanriel@hotmail.com



L'info Angrignon

CONDITION DES HOMMES

À notre réunion du 28 septembre 2017, nous avons établi notre plan d'action et projeté notre budget pour l'année 2017 – 2018.

En octobre, à l'occasion de la journée internationale des hommes, nous nous sommes rendus chez notre collègue Pierre Morin. Les représentants de secteur ont tous participé à ce dîner communautaire où la nourriture était abondante et excellente. Cela nous a permis de fêter également le 10^e anniversaire de la Fête des hommes inauguré par l'AREQ en 2007. Le tout, arrosé modérément avec des bulles. La convivialité était de la partie! En novembre, conférence à St-Pius du docteur Maxime Lussier qui a traité un sujet d'actualité « les nouvelles technologies dédiées au bien vieillir ». Cet évènement était offert dans le cadre de la journée internationale des hommes. Ce fut apprécié.

André Weber
Responsable sectoriel

CONDITION FÉMININE

Contrairement à ce que plusieurs affirment, l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas chose acquise. L'actualité apporte régulièrement des manifestations de la discrimination à l'égard des femmes et du recul de leurs droits. Pour n'en nommer que quelques-unes, pensons aux projets de la loi qui visent à interdire l'accès à l'avortement en Pologne et aux États-Unis, à la discrimination de la violence domestique en Russie, aux discriminations systémiques exercées contre les femmes autochtones, racisées ou de la communauté lesbienne, gaie, transgenre ou transsexuelle (LGBT)

L'égalité des femmes sans limites c'est :

- S'émanciper et garantir la liberté individuelle pour toutes;
- Assurer l'autonomie économique;
- Mettre fin aux violences;
- Développer notre plein potentiel;
- Avoir accès à toutes les sphères d'emploi;
- Pouvoir participer pleinement à la construction d'une société égalitaire.

Monique Bouvier
Responsable sectoriel

COMITÉ RETRAITE

11 responsables étaient présents à cette réunion. Nous avons nommé une responsable du comité de la retraite pour la région de Montréal. Il s'agit de Denyse Demers qui est aussi responsable de ce comité au national.

Le projet de loi 149 touchant la bonification du RRQ ne touche pas ceux qui sont déjà à la retraite. Une table de concertation pour la retraite sera formée et la représentante de L'AREQ sera Lise Lapointe présidente de L'AREQ CSQ. Un document d'information et de sensibilisation sur la retraite et l'indexation sortira après les fêtes (voir Focus d'octobre).

Richard Languérand
Responsable sectoriel



L'info Angrignon

PROJET HUMANITAIRE LES SANS-ABRIS

Pour une 4^e année, ce fut encore un succès. Cette année fût particulièrement occupée avec 8 autos chargées à pleine capacité.

Nos membres ont récolté une grande quantité de vêtements et certaines ont tricoté. Grâce à une collecte monétaire, nous avons pu acheter des friandises et des bas, ce qui est le plus en demande de la part des moins nantis.

Cet évènement a été rendu possible grâce à Ginette Bélanger qui a piloté ce projet de main de maître.

On la remercie et on se dit à l'an prochain.

André Weber

CRÉDIT D'IMPÔT POUR ACTIVITÉ D'AÎNÉ

Connaissez-vous le crédit d'impôt remboursable pour activités d'aînés? C'est un crédit qui peut être versé à une personne de 70 ans ou plus pour ses frais d'inscription à une activité physique, artistique, culturelle ou récréative reconnue. Le bénéficiaire doit avoir un revenu 40 000 \$ ou moins. Le crédit d'impôt est égal ou moins élevé des montants suivants : 20 % du montant des frais d'inscription ou 40 \$.

Pour plus de renseignements : s'adresser à Revenu Québec – Direction principale des relations avec la clientèle des particuliers

Région de Montréal : 514 864-6299

En ligne, [en cliquant ici](#).

COMITÉ ASSURANCE

Droit au paiement anticipé

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la personne adhérente à l'assurance vie (régime B) d'ASSUREQ dont l'espérance de vie est inférieure à 12 mois peut demander un paiement anticipé d'une partie de la prestation de cette assurance aux conditions suivantes :

- Faire la demande par écrit à SSQ.
- Fournir des preuves que son espérance de vie est inférieure à 12 mois.
- Fournir l'acceptation de son bénéficiaire si celui-ci est irrévocable.

La prestation payable par SSQ est de 50 % du montant de la protection détenue par la personne adhérente sans excéder 20 000 \$. SSQ établit ce montant en appliquant immédiatement, s'il y a lieu, toute réduction prévue au contrat et devant survenir au cours des 24 mois suivants la demande. Par exemple : la personne qui a 64 ans à la date de la demande et qui détient le choix 2 a une protection de 30 000 \$, mais comme elle aurait 65 ans dans moins de 24 mois, c'est le montant de 20 000 \$ qui sera utilisé pour faire le calcul. Donc 50 % de 20 000 \$, la personne aurait droit à 10 000 \$. Lors du décès, le montant payable au bénéficiaire sera réduit du montant anticipé payé à la personne adhérente.

Régime d'assurance vie de la personne adhérente

Prestations payables au décès			
Âge au moment du décès	Choix 1	Choix 2	Choix 3
Moins de 60 ans	20 000 \$	40 000 \$	60 000 \$
Entre 60 et 64 ans	15 000 \$	30 000 \$	45 000 \$
65 ans et plus	10 000 \$	20 000 \$	30 000 \$



LE SECTEUR ANGRIGNON EN IMAGES



10 ans



15 ans



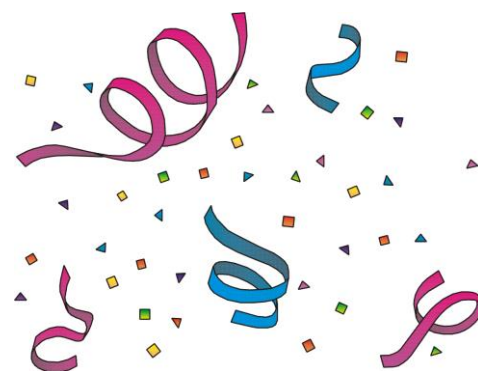
20 ans



25 ans



30 ans





CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2018

9 FÉVRIER, 11 H 30

Dîner mensuel
Restaurant Score
8520, boul. Newman, LaSalle
(ouverture à 11 h seulement)

9 MARS, 11 H 30

Dîner mensuel
Restaurant Sorriso
7661, boul. Newman, LaSalle

14 AVRIL, 11 H 30

Dîner mensuel
Restaurant Casa Grecque
7218, boul. Newman, LaSalle

11 MAI, 11 H 30

Assemblée générale suivie
du dîner mensuel
Restaurant Crescendo
5150, boul. LaSalle, Verdun

8 JUIN, 11 H 30

Dîner mensuel
Restaurant Bocci
1756, av. Dollard, LaSalle

Mise en page : Annie Turcot
Tirage : 400 exemplaires
Prochaine édition : septembre 2018

La réalisation de ce bulletin est rendue possible grâce à la collaboration des membres de l'AREQ, secteur Angrignon.